

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE
HAUTS-DE-FRANCE



CRÉATEUR DE

Lien

La FHF s'engage à fédérer les acteurs et à promouvoir les valeurs du service public de la santé.

ÉGALITÉ & ACCESSIBILITÉ

des soins de qualité pour tous, sur tous les territoires

INNOVATION & EXCELLENCE

dans l'accompagnement, le soin, l'enseignement et la recherche

CONTINUITÉ

de la prise en charge

Dans les Hauts-de-France, la FHF représente et accompagne les hôpitaux et établissements médico-sociaux publics de la région, soit 177 établissements sur l'ensemble du territoire.

Elle défend leurs missions et leurs actions au sein de plus de 50 instances et commissions, à l'échelle locale, départementale et régionale.

Son indépendance fonde une légitimité reconnue par les pouvoirs publics : régulièrement consultée sur les questions de santé, elle rencontre tout au long de l'année les partenaires et acteurs institutionnels de la région, tout en étant en lien constant avec la FHF nationale et les autres Fédérations hospitalières régionales.

Elle met en place et anime des groupes de travail en fonction de l'actualité, et organise de multiples temps d'informations, réunions ou journées thématiques à destination de ses adhérents, afin d'échanger et de nourrir la réflexion et les possibilités d'action de tous.

Elle leur transmet régulièrement toute l'actualité des secteurs sanitaire et médico-social, tout comme elle promeut leurs activités et leurs innovations, auprès des différentes tutelles ou dans sa communication.

78

Centres hospitaliers de toutes tailles

99

EHPAD et établissements Handicap et Enfance

112 500

professionnels

Un accueil 24h/24, 365 jours par an pour

+ de 2.5 millions

de patients chaque année

dont 1.3 million

de passages aux urgences

22 500

résidents en EHPAD

48 %

des places de la région

SOMMAIRE

05

1. Les faits marquants de 2023

- 6 Année 2023
- 13 Focus sur...

17

2. Organisation sanitaire

- 18 Autorisations d'activités et révision du Projet régional de Santé
- 19 Tensions saisonnières et coordinations territoriales
- 19 Permanence des Soins en Établissements de Santé (PDES)
- 20 Psychiatrie
- 20 Numérique
- 20 Transition écologique

21

3. Finances

- 22 Observatoire de l'activité
- 22 Réunions DIM-DAF
- 22 Journée COREDIM
- 23 Enquêtes sur la situation budgétaire des établissements
- 23 Réformes du financement
- 24 Investissement

25

4. Ressources Humaines

- 26 Intérim médical et mise en application de la loi Rist
- 27 Répartition des postes d'internes
- 27 Travaux sur la formation en lien avec le Conseil régional
- 28 Service Civique
- 29 Référente Handicap Mutualisée

31

5. Social et médico-social

37

6. La FHF Hauts-de-France

- 38 Établissements adhérents
- 40 Conseil d'administration
- 42 Instances
- 42 Budget
- 43 Communication

45

7. Relations institutionnelles

Directeur de publication : Rémi Pavros
Rédaction : FHF Hauts-de-France
Mise en page : Marie Leclercq – Le Bleu Paon
Crédits photos :
FHF Hauts-de-France, Paul Lenoir,
Originis, Shutterstock
Mai 2023

ÉDITO



L'année 2023 a été celle de chantiers majeurs, pour l'offre de soins comme pour notre fédération régionale, avec en premier lieu **les travaux de révision du Projet Régional de Santé**, qui ont été pendant plusieurs mois sources de nombreuses réunions, concertations, et échanges, tant avec nos établissements adhérents qu'avec l'Agence Régionale de Santé.

Notre participation à l'ensemble des groupes de travail, ainsi que notre contribution écrite aux débats, nous ont notamment permis de rappeler les priorités de la FHF: **une vision claire à 5 ans pour la santé et l'autonomie, faisant coïncider l'offre aux besoins, avec des financements définis couplés à une politique de ressources humaines ambitieuse.**

À l'automne, tout en saluant le travail réalisé par l'ARS et ses équipes sur la rédaction de ce nouveau Schéma Régional de Santé, dont l'exercice est chronophage et énergivore, nous avons choisi de ne pas cautionner le texte final, en raison du manque de visibilité sur les moyens et la mise en œuvre opérationnelle des différents objectifs de ce SRS.

Au-delà de ce fil rouge qu'était la révision du PRS, **toute l'action de la FHF Hauts-de-France en 2023 s'est structurée autour des grandes missions de notre fédération: représenter les hôpitaux et établissements sociaux et médico-sociaux de la région, les accompagner, et se faire sans relâche le relais de leurs difficultés.**

Des difficultés toujours plus prégnantes, qu'il s'agisse des ressources humaines – amplifiées pendant quelques semaines avec la mise en application de la « loi Rist » sur la régulation des tarifs de l'intérim médical – ou de l'accroissement des déficits des établissements, sanitaires comme médico-sociaux désormais, en raison de l'inflation et des mesures gouvernementales insuffisamment financées, et ce malgré une reprise satisfaisante et progressive de l'activité tout au long de l'année.

Des difficultés en dépit desquelles le service public de santé reste absolument incontournable, et les professionnels continuent d'assurer chaque jour et 24h/24 l'offre de soins dans tous les territoires. Ainsi dans la région, 7 patients sur 10 sont accueillis dans nos hôpitaux

publics lorsqu'ils ont besoin d'être hospitalisés pour recevoir des soins, 8 enfants sur 10 naissent dans une maternité publique, et près d'1 personne sur 2 accueillie en EHPAD, l'est dans un de nos établissements publics. Le système de santé public assure également toujours la très grande majorité de la permanence des soins et des situations d'urgences, à plus de 85 % dans la région. Au-delà du soin quotidien et de l'accueil, **nos établissements publics sont aussi, plus que jamais, une source inépuisable d'innovations, d'évolutions, et de recherche, et ils se renouvellent continuellement.**

La FHF n'existe que parce qu'elle les représente. Leur action est notre raison d'être, et les valeurs et les missions qu'elles et ils portent, notre message à défendre.

C'est pourquoi, en 2023, nous avons poursuivi notre travail auprès des différentes instances et élus, au travers de temps d'échanges réguliers, et de courriers d'alerte et d'interpellation sur chacun des sujets qui le nécessitent. La FHF Hauts-de-France participe ainsi à plus de soixante comités et groupes de travail à l'échelle locale, départementale et régionale, aux côtés de ses adhérents et grâce au travail de tous ses représentants, que je tiens à remercier très chaleureusement pour leur investissement.

Nous avons également fédéré, diffusé et informé, en organisant des temps d'information réguliers en fonction des actualités et des évolutions législatives, et en relais de la FHF nationale.

Enfin, nous avons poursuivi les travaux sur la construction d'une stratégie solidaire régionale, relancés fin 2022 suite à la crise sanitaire. Après une interruption forcée de près de deux ans, et une actualisation des thématiques pour tenir compte des enseignements de cette crise, les conclusions et pistes d'actions pourront être présentées aux adhérents en 2024.

2024, une année olympique, qui verra également la FHF fêter son centenaire.

Depuis 100 ans, notre fédération est au cœur de l'écosystème de santé, pour porter l'exigence du service public, rassembler et agir pour améliorer la santé de la population.

Une population qui sait qu'elle peut compter sur ses hôpitaux publics, qui continueront d'assurer, quoi qu'il advienne, l'accueil de toutes et tous de façon inconditionnelle... et je l'espère, pour plusieurs siècles!

Rémi PAUVROS

Président de la FHF Hauts-de-France

1.

**LES FAITS
MARQUANTS
DE 2023**



Février – Octobre 2023

Travaux de révision du Projet Régional de Santé Hauts-de-France



L'année 2023 est celle de la révision du Projet Régional de Santé Hauts-de-France, initialement publié en 2018, avec la mise en place d'un nouveau Schéma Régional de Santé pour 5 ans.

La FHF Hauts-de-France participe à l'ensemble de ces travaux, qui se déroulent de février à juin 2023, lors de plus de 40 réunions de concertation, tant sur les objectifs généraux que sur les implantations futures des activités de soins par spécialité, suite à la réforme des autorisations qui entre en vigueur au 1^{er} juin. (voir page 13)

2023

Tout au long de l'année

Construction d'une stratégie solidaire régionale

Interrompus par la crise sanitaire, les travaux sur la construction d'une stratégie solidaire régionale sont relancés en novembre 2022, et donnent lieu à de nombreuses rencontres tout au long de l'année 2023 (voir page 14).



Janvier 2023

Alertes sur les tensions hivernales

À la sortie des fêtes de fin d'année, la FHF Hauts-de-France intervient dans les médias pour alerter sur la situation de grande tension à laquelle sont confrontés les hôpitaux de la région, faisant face à une triple épidémie inédite de bronchiolite, grippe et Covid-19 depuis plusieurs semaines.



Janvier 2023

Annonces du Président de la République : communiqué FHF HDF

Lors de ses vœux aux acteurs de la santé le 6 janvier, le Président de la République annonce de nombreux chantiers, tant organisationnels que financiers. La FHF Hauts-de-France diffuse un communiqué et commente ces annonces dans la presse, saluant ces mesures qui étaient attendues de longue date, mais rappelant les grandes attentes quant à leur traduction concrète.

Janvier 2023

Cérémonie des vœux de la FHF Hauts-de-France

La cérémonie des vœux 2023 de la FHF Hauts-de-France se déroule le 31 janvier à Douai, en présence d'une quarantaine d'adhérentes et adhérents de la fédération, venus de toute la région. (voir page 16)



Février 2023

« L'urgence de passer des concertations à l'action »

La cérémonie de vœux donne l'occasion de nouvelles alertes dans la presse, sur la situation financière des établissements, et leurs perspectives inquiétantes si celle-ci n'est pas prise en compte.

HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Politique de santé

La FHF Hauts-de-France souligne l'urgence de passer des concertations à l'action

Publié le 14/02/23 - 17h04

Passer des réflexions aux actes. C'est le message que la FHF Hauts-de-France veut faire passer. D'autant que l'urgence de la situation n'est plus à démontrer. En région, une baisse de l'activité des Ehpad et des hôpitaux est relevée.

Février 2023

Rencontre régionale FHF HDF/ADESM Réformes de la psychiatrie

La FHF Hauts-de-France et l'ADESM organisent une rencontre conjointe le 7 février à l'EPSM de l'Oise – CHI de Clermont de l'Oise, portant sur les réformes en cours de la psychiatrie, financement et autorisations. Cette matinée réunit près de cinquante adhérents de toute la région.



Janvier-Mars 2023

Intérim médical : préparation de la mise en application de la loi Rist

Afin d'anticiper les situations à risque et d'éviter toute rupture d'activité, la FHF Hauts-de-France relance sa cellule de veille sur l'intérim médical en janvier.

Par ailleurs, la FHF Hauts-de-France participe à l'ensemble des réunions de coordination régionale organisées pour permettre la mise en application de l'article 33 de la « loi Rist », sur le contrôle des plafonds de rémunération de l'intérim médical. La fédération publie également un communiqué en mars, pour rappeler que l'application de cette mesure doit engager l'ensemble des acteurs de santé dans une responsabilité collective, indispensable au maintien de la continuité des soins dans chaque territoire.

Mars 2023

Visite de la FHF nationale au CH Roubaix

Arnaud Robinet, Président de la FHF nationale, et Zaynab Riet, Déléguée générale, viennent à la rencontre des équipes du Centre Hospitalier de Roubaix, lors d'une visite le mercredi 29 mars, accompagnés de Frédéric Boiron, Directeur Général du CHU de Lille et Vice-Président de la FHF Hauts-de-France et Carmen Solé, Secrétaire générale.



Avril 2023

Demi-journée médico-sociale FHF Hauts-de-France

La FHF Hauts-de-France organise régulièrement des matinées à destination de ses adhérents du secteur médico-social. Ces temps de rencontre permettent à toutes et tous d'échanger sur des thématiques d'actualité, mais aussi de partager leurs expériences et leurs interrogations.

Le 7 avril, près de soixante professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux de toute la région participent ainsi à une demi-journée médico-sociale organisée au Centre Hospitalier d'Arras et en visioconférence.



Avril 2023

Suivi de la mise en application de la loi Rist

La mise en application de l'article 33 de « la loi Rist », qui entre en vigueur au 3 avril, est l'objet de nombreuses interrogations dans la presse. La FHF Hauts-de-France s'y veut rassurante, rappelant la coordination et la solidarité dont ont su faire preuve les établissements publics, permettant d'éviter toute situation de rupture de soins dans la région.



Mai – Juin 2023

Réunions régionales PRS Implantations d'activités de soins

Dans le cadre des travaux sur le nouveau Schéma Régional de Santé, et de l'annexe concernant les nouvelles autorisations d'activités de soins (voir page 13), la FHF Hauts-de-France organise les 12 mai et 7 juin deux rencontres régionales en visioconférence avec ses établissements adhérents, qui réunissent chacune près de 70 participants, pour leur présenter les zonages et enjeux spécifiques pour chacune des 22 spécialités concernées. En parallèle, la fédération poursuit sa participation à l'ensemble des réunions de concertation organisées par l'ARS.

Juillet 2023

Visite du CH Maubeuge

Suite à la nomination du nouveau directeur du Centre Hospitalier de Maubeuge, M. Cyril Lenne, Rémi Pavros, Président de la FHF Hauts-de-France, et Carmen Solé, Secrétaire générale, visitent le CH en juillet et rencontrent ses équipes.



Juillet 2023

Convention régionale FHF Hauts-de-France

La Convention régionale 2023 de la FHF Hauts-de-France se déroule le 6 juillet au CHU de Lille, sur le thème : « PRS 2023-2028 : l'offre hospitalière publique, déterminante pour améliorer la santé des habitants des Hauts-de-France », en présence de M. Hugo Gilardi, Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France, et du Dr Martine Lefebvre, Présidente de la CRSA. (voir page 15)



Septembre 2023

Alertes sur la situation financière des EHPAD

Face à l'aggravation de la situation financière des EHPAD publics, la FHF Hauts-de-France rencontre à sa demande la Direction de l'Offre Médico-sociale de l'ARS. En parallèle, des alertes sont données dans la presse, avec plusieurs témoignages d'établissements adhérents.

LA VOIX DU NORD MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023

On vous en dit plus 37

« L'utopie, ce serait un soignant par patient »

difficile... sans occupation... situation inquiète... Les EHPAD publics souffrent. Malgré un contexte particulièrement compliqué dans les Hauts-de-France, les salariés des EHPAD d'Etat ont travaillé avec énergie pour améliorer le quotidien de leurs résidents. Nous sommes peiné sans être étonné par place, aux Charrières, auprès de personnes âgées qui regrettent des conditions de travail des soignants devenues tendues, mais saluent « un boulot formidable ».

« Dans le public, notre rôle est essentiel ne serait-ce que parce qu'on accueille tout le monde, contrairement au privé. »
C'est ce qui plaît à Brigitte, 81 ans. « Même si ce n'est pas de santé, on est vraiment bien ici. C'est si agréable... » dit-elle pour Françoise, 83 ans. « Je suis plus en forme depuis que je suis arrivée ici en 2012, j'apprécie même... » C'est une anecdote...



Photo inspirée depuis deux ans, elle aborde son travail malgré les difficultés qui l'entourent.

Septembre 2023

Positionnement et contribution FHF Hauts-de-France sur la révision du PRS

La FHF Hauts-de-France publie sa contribution finale aux travaux de révision du Projet Régional de Santé, et son positionnement sur les documents soumis à concertation. Suite à la réunion d'un Conseil d'administration exceptionnel le 8 septembre, la FHF Hauts-de-France choisit de ne pas cautionner le texte en l'état, en raison du manque de visibilité sur l'application concrète des différents objectifs. (voir page 13)

RÉVISION DU PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Contribution et positionnement de la FHF Hauts-de-France

FHF
Fédération Française des Hauts-de-France
Septembre 2023

Octobre 2023

PLFSS 2024 Courrier aux parlementaires de la région

Alors que le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2024 va être examiné en Commission des affaires sociales avant son passage au Parlement, la FHF Hauts-de-France adresse un courrier aux députés et sénateurs de la région, pour exprimer les grandes inquiétudes de la fédération quant au texte, en insistant par ailleurs sur le besoin très fort en soins et sur le maintien impératif d'une offre publique dans chaque territoire de la région, en raison de ses indicateurs sanitaires et sociaux très dégradés.

Octobre-Décembre 2023

Rencontres FHF Hauts-de-France / Direction Générale de l'ARS

La FHF Hauts-de-France rencontre régulièrement la Direction Générale de l'ARS pour évoquer tous les sujets d'actualité des secteurs sanitaire et médico-social. À partir d'octobre 2023, afin de pouvoir aborder un éventail de sujets plus vaste, ces rencontres deviennent mensuelles, et se déroulent ainsi les 24 octobre, 23 novembre et 21 décembre.



Novembre 2023

Demi-journée médico-sociale FHF Hauts-de-France

Une nouvelle demi-journée médico-sociale est organisée par la FHF Hauts-de-France le 7 novembre à la Résidence La Collinière du Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-eaux. Plus de soixante-dix professionnels participent à cette matinée, avec notamment un éclairage et des échanges sur toutes les actualités du secteur avec le Pôle Autonomie de la FHF nationale, mais également une visite de l'établissement avant son inauguration.

Novembre 2023

Journée COREDIM

Le 21 novembre, la FHF Hauts-de-France est partenaire de la journée du Collège Régional des Départements de l'Information Médicale (COREDIM), organisée au CHU de Lille, qui réunit plus de 110 participants, médecins DIM et autres professionnels de santé de l'ensemble de la région.



Décembre 2023

Webinaire FHF Hauts-de-France Réforme des autorisations

Suite à l'entrée en vigueur de la réforme des autorisations en juin, et pour préparer sa mise en œuvre en 2024 avec les objectifs fixés dans le nouveau Schéma Régional de Santé publié en novembre, la FHF Hauts-de-France organise le 12 décembre un webinaire à destination de ses adhérents, en lien avec la FHF nationale.

Webinaire FHF Hauts-de-France
RÉFORME DES AUTORISATIONS

Mardi 12 décembre 2023
de 14h à 15h30



FOCUS SUR...

Travaux de révision du Projet Régional de Santé Hauts-de-France



Le **Projet Régional de Santé (PRS)**, publié en 2018, est révisé en 2023 avec des travaux menés tout au long de la première moitié de l'année, dans le but de définir le nouveau Schéma Régional de Santé (SRS) quinquennal 2023-2028.

Celui-ci couvre la prévention, la promotion de la santé et l'accompagnement médico-social, et comprend des prévisions d'évolution.

Il comporte également une annexe qui fixe les autorisations d'implantations d'activités de soins et d'équipements matériels lourds, dans le cadre de la réforme des autorisations qui entre en vigueur au 1^{er} juin.

En janvier, l'ARS Hauts-de-France publie le bilan du SRS précédent, et présente la méthodologie et le calendrier de ces travaux, qui se déroulent de février à juin 2023 au travers de deux axes : 24 chantiers et groupes de travail sur les objectifs généraux et enjeux ciblés, et 22 spécialités concernées par l'annexe sur les implantations d'activités de soins.

La FHF Hauts-de-France accompagne ces travaux de révision :

- en participant à l'ensemble des quarante réunions de concertation, tant sur les Objectifs Généraux que sur les futures autorisations d'activité ;
- en échangeant continuellement avec ses établissements adhérents pour chacune des spécialités

concernées, et en organisant plusieurs réunions régionales dédiées, permettant d'interpeller régulièrement l'ARS sur les demandes d'autorisations et projets des établissements publics ;

– en organisant la **Convention régionale annuelle de la fédération sur cette thématique** en juillet, en présence du Directeur Général de l'ARS M. Hugo Gilardi, et de la Présidente de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie M^{me} le Docteur Martine Lefebvre ;

– en produisant une **contribution écrite aux débats**, transmise à ses représentants ainsi qu'aux instances et collectivités consultées.

La concertation officielle est lancée du 6 juillet au 3 octobre.

Le **Conseil d'administration exceptionnel de la FHF Hauts-de-France, réuni le 8 septembre, vote le positionnement de la fédération sur ce texte.**

Cette déclinaison du PRS n'offrant pas d'éléments suffisants permettant d'assurer le maintien de l'offre publique et de l'accessibilité aux soins que cette dernière garantit, pour tous les citoyens et dans chaque territoire de la région, **la FHF Hauts-de-France fait le choix de ne pas cautionner le texte en l'état.**

Après un avis favorable de la CRSA, le nouveau Schéma Régional de Santé est publié fin octobre 2023.



« La révision du Projet Régional de Santé Hauts-de-France, dont la concertation réglementaire est en cours, contient 24 Objectifs Généraux qui ne peuvent qu'être approuvés de tous les partenaires. Cependant, dans une région où la population souffre plus qu'ailleurs d'un retard d'accès aux soins, et dans un contexte particulièrement difficile pour les établissements publics, la FHF Hauts-de-France regrette le manque de visibilité sur les moyens et la mise en œuvre opérationnelle de ces objectifs, et ne peut donc, en l'état, cautionner le texte soumis à concertation. »

Extrait du Positionnement de la FHF Hauts-de-France – septembre 2023

Construction d'une stratégie solidaire régionale



À partir de l'été 2019, la FHF Hauts-de-France avait lancé une réflexion de fond sur une stratégie solidaire des hôpitaux publics de la région, (alors dénommée stratégie de groupe public), dont l'objectif était de relancer la dynamique collective de coordination et de solidarité des établissements publics avec l'élaboration d'un projet Hauts-de-France.

La réflexion avait abouti en février 2020 à un ensemble de 14 propositions concrètes, organisées autour de quatre axes: attractivité médicale, attractivité paramédicale, autorisations et parcours de soins.

Les différentes vagues successives de Covid-19 ont interrompu pendant plus de deux ans toute possibilité de les mettre en œuvre, mais cette crise a également bouleversé les codes et le fonctionnement des établissements et du système de santé, renforçant la nécessité de poursuivre, compléter, et actualiser cette réflexion en 2023.

Suite à la relance des travaux lors de la Convention régionale FHF Hauts-de-France en novembre 2022, le travail s'est organisé en deux volets tout au long de l'année 2023: dans un premier temps, l'approfondissement de certains thèmes de 2019/2020, dont l'attractivité médicale et paramédicale, puis à partir de mi-2023, le travail autour de nouveaux thèmes définis comme prioritaires: le Grand âge et l'autonomie, les filières et territoires sensibles, et la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).

À l'occasion de la Convention régionale 2023 le 6 juillet, Patrick Le Jeune, Président du Groupe Avernois Santé Social, présente aux adhérents une synthèse des premières propositions.

Celle-ci répartit l'offre hospitalière en 5 espaces territoriaux, et met en œuvre une typologie des établissements, à partir de critères de volume et de gamme.



À l'automne, cette typologie est retravaillée et enrichie suite aux remarques des adhérents, en prenant en compte de nouveaux critères. Elle est également complétée de pistes d'application concrètes pour chaque type d'établissement, et d'une analyse comparative pour chacun des territoires de la région.

Par ailleurs, le volet spécifique au Grand âge et à l'autonomie donne lieu à la mise en place de plusieurs groupes de travail, autour de quatre thématiques: solidarité, financement, communication, et parcours transverses, dont les travaux débutés en septembre se poursuivent en 2024.

Les avancées sont présentées aux administrateurs membres du COPIL « Stratégie solidaire » lors d'une réunion au Centre Hospitalier d'Arras le 8 décembre.

Les conclusions définitives seront rendues en 2024.

En 2023

21

Réunions des groupes de travail

15

Réunions avec l'équipe de la FHF Hauts-de-France

6

Entretiens avec des acteurs spécifiques

Convention régionale FHF Hauts-de-France



La Convention régionale 2023 de la FHF Hauts-de-France se déroule le 6 juillet au CHU de Lille, sur le thème: « PRS 2023-2028: l'offre hospitalière publique, déterminante pour améliorer la santé des habitants des Hauts-de-France », en présence de M. Hugo Gilardi, Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France.

Suite aux temps statutaires, l'évènement est ouvert par M^{me} Marie-Christine Staniec-Wavrant, Adjointe au Maire de Lille, M. Frédéric Boiron, Directeur Général du CHU de Lille, et M. Rémi Pauvros, Président de la FHF Hauts-de-France.

Après une présentation de Patrick Le Jeune, Président du Groupe Averroès Santé Social, sur les premières conclusions des travaux sur la construction d'une

stratégie solidaire régionale (voir page précédente), les Vice-Présidentes et Vice-Présidents de la fédération exposent ensuite le positionnement de la FHF Hauts-de-France sur la révision du Projet Régional de Santé, dont la concertation institutionnelle est lancée le même jour, au travers d'une table-ronde.

Celle-ci permet d'aborder, au travers de plusieurs focus thématiques, **des volets essentiels pour l'avenir du système de santé tant national que régional**: l'organisation territoriale, l'attractivité, la permanence des soins, les financements, la santé mentale, les spécificités du secteur médico-social, ainsi que les futures implantations et autorisations d'activités de soins.

Le Dr Martine Lefebvre, Présidente de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), conclut cette table ronde en évoquant **les combats communs aux acteurs de santé dans la région**: la volonté de faire savoir que les Hauts-de-France sont une terre d'innovation, mais aussi d'obtenir les moyens nécessaires pour permettre à la population, quel que soit son lieu de domicile, d'avoir un égal accès à des soins de même qualité.

Rémi Pauvros, Président de la FHF Hauts-de-France, clôt cette Convention en rappelant la nécessité de **maintenir une offre publique forte dans les futures implantations d'activités de soins**, garante de cette égalité d'accès pour tous les patients dans chaque territoire, ainsi que **la nécessité d'une réflexion pluriannuelle pour la Santé**, que devrait décliner le Projet Régional de Santé, et définissant tant les objectifs concrets que les moyens humains et financiers permettant de les atteindre.

« Dans les Hauts-de-France, une région en très grande souffrance sanitaire et sociale, la population subit toujours un retard d'accès aux soins, avec une prévalence régionale supérieure à la prévalence nationale pour de très nombreuses pathologies. Le Projet Régional de Santé se doit donc plus qu'ailleurs encore de faire coïncider les besoins et l'offre, en offrant une prise en charge adéquate et de qualité, associée à des politiques de prévention ambitieuses, tant qualitativement que quantitativement, dans chaque territoire. »

Rémi Pauvros,
Président de la FHF Hauts-de-France



Cérémonie des vœux FHF Hauts-de-France

La cérémonie des vœux 2023 de la FHF Hauts-de-France se déroule le 31 janvier à Douai, en présence d'une quarantaine d'adhérentes et adhérents de la fédération, venus de toute la région.

Après un accueil par M. Frédéric Chéreau, Maire de Douai et Président du Conseil de surveillance de Douai, Rémi Pawvros, Président de la FHF Hauts-de-France, présente les vœux de la fédération pour l'année 2023.

Il alerte tout d'abord sur la situation dans laquelle se trouvent les établissements publics, tant sanitaires que médico-sociaux, dans une période hivernale qui n'avait jamais été aussi complexe, que ce soit en termes d'activité, de difficultés financières ou de ressources humaines.

Il insiste ensuite sur les nombreux travaux qui attendaient la fédération pour l'année 2023, avec l'élaboration du nouveau Projet Régional de Santé (PRS3), et son articulation avec l'ensemble des chantiers annoncés par le Président de la République et le ministre de la Santé et de la Prévention lors de leurs vœux.



L'heure n'est plus aux seuls vœux, elle est aux impératifs. En 2023, nous serons à vos côtés, plus que jamais, tout au long de cette année qui doit être décisive pour notre système de santé dans son ensemble, et pour la survie de son service public.

Rémi Pawvros,
Président de la FHF Hauts-de-France

Didier Renaut, nouveau Vice-Président de la FHF Hauts-de-France

Danielle Portal, Directrice Générale du CHU Amiens-Picardie, fait valoir ses droits à la retraite à l'été 2023. La FHF Hauts-de-France la remercie pour son engagement sans faille pour l'hôpital public, et son implication très forte dans la vie et les travaux de la fédération.

Didier Renaut, nouveau Directeur Général du CHU Amiens-Picardie, devient membre du Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France en septembre 2023, et est nommé Vice-Président représentant les CHU aux côtés de Frédéric Boiron, Directeur Général du CHU de Lille.

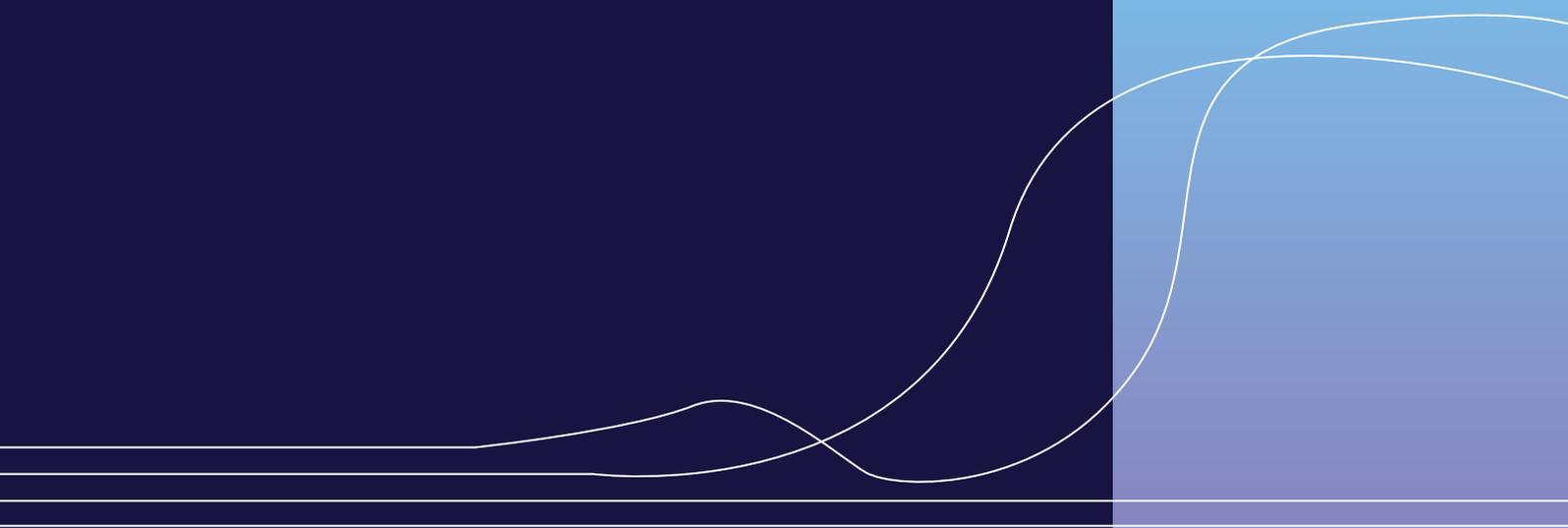


Création d'un poste de chargé de mission du secteur sanitaire

Afin de développer toujours plus le service rendu à ses établissements adhérents, la FHF Hauts-de-France crée en 2023 un nouveau poste de chargé de mission, consacré au secteur sanitaire. Virgil Kakolo est recruté en novembre, et sera notamment chargé en 2024 de la mise en œuvre de la réforme des autorisations pour les spécialités concernées.

2.

ORGANISATION SANITAIRE



Autorisations d'activités et révision du Projet régional de Santé



Lancée en 2018-2019 dans le cadre de « Ma Santé 2022 », la réforme des autorisations d'activité de soins porte 3 objectifs principaux : émergence d'une logique globale de gradation et de territorialisation de l'offre, renforcement de la qualité et de la pertinence des soins, et introduction de l'innovation en santé au service des patients. Interrompue par la crise sanitaire, et complétée d'un enjeu de simplification souhaité dans le Ségur de la Santé, les travaux reprennent et se clôturent en 2021, donnant lieu à la parution des différents décrets en 2022.

La réforme des autorisations entre en vigueur au 1^{er} juin 2023, en parallèle de la publication du nouveau Schéma Régional de Santé, qui fixe les objectifs quantitatifs et qualitatifs pour ces activités de soins et Équipements matériels lourds soumis à autorisation dans les différents territoires de la région.

La FHF Hauts-de-France accompagne toute l'année ces travaux de révision du Schéma Régional de Santé (voir p. 13), et participe à l'ensemble des réunions de concertation organisées par l'ARS pour chacune des 22 spécialités concernées.

Elle recense les projets des établissements publics par activité et par territoire, les compare aux implantations prévues par l'ARS, et synthétise ces demandes dans une annexe à sa contribution au nouveau Schéma Régional de Santé, en alertant sur les implantations publiques non prévues.

En mai et juin, elle organise deux webinaires à destination de ses établissements adhérents, pour leur présenter les différents enjeux par territoire et spécialité, et recueillir leurs remarques.

Elle diffuse également ses points particuliers de vigilance, rappelant notamment le caractère indispensable du maintien d'une offre publique dans chaque territoire, seule garante de l'accessibilité aux soins pour tous.

En décembre, suite à la parution du nouveau SRS, et avant l'ouverture des premières fenêtres de dépôt de dossier début 2024, la FHF Hauts-de-France organise un nouveau webinaire dédié à la réforme en lien avec la FHF nationale, qui réunit plus de 100 participants.

La FHF Hauts-de-France est également représentée au sein de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS), dont le Président est le Dr Ziad KHODR, qui contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale d'organisation des soins, en étant notamment consultée par l'ARS sur la politique en matière d'implantation et de financement de l'offre sur le territoire.

En 2023

28

Réunions de concertation avec l'ARS sur les implantations

3

Webinaires organisés par la FHF Hauts-de-France

6

Réunions de la CSOS

Tensions saisonnières et coordinations territoriales

En 2023, les hôpitaux publics subissent de nouveaux des périodes de très fortes tensions, notamment dans les périodes estivales ou hivernales.

Pour faire face à ces tensions saisonnières, l'ARS Hauts-de-France relance **les dispositifs de pilotage et d'organisation de soins fondés sur la coopération entre établissements**, et l'animation territoriale par un établissement public mise en place depuis la crise Covid dans les 7 territoires d'animation sanitaire (TAS) redéfinis.

Ces organisations territoriales donnent également ponctuellement lieu à des réunions de coordination régionales, auxquelles participe la FHF Hauts-de-France, afin de **repérer, d'anticiper et de résoudre collectivement les potentielles situations de rupture**.

La FHF Hauts-de-France intervient également à plusieurs reprises dans les médias régionaux et nationaux, pour alerter sur ces tensions et **rappeler l'engagement massif des professionnels** pour assurer la continuité des soins, dans tous les territoires, malgré les difficultés rencontrées.

En 2023

8

Réunions de coordination régionale sur les tensions saisonnières

Permanence des Soins en Établissements de Santé (PDSES)

La mission IGAS portant sur l'évaluation de la **permanence de soins en établissements de santé (PDSES)**, débutée début 2020 et suspendue du fait de la crise sanitaire, **est reconduite en janvier 2023** par M. Mathias Albertone et M. le Docteur Pierre-Yves Demoulin. Elle consulte de janvier à mars des acteurs institutionnels des champs ministériel et professionnel, ainsi que les organisations représentatives des personnels de santé.

La mission se déplace dans la région Hauts-de-France le 28 mars, et la FHF Hauts-de-France est consultée, avec plusieurs représentants de ses établissements adhérents, sur l'organisation et le fonctionnement au quotidien de la PDSES dans la région.

La fédération rappelle que la **permanence des soins, pourtant vitale pour l'accès aux soins et consubstantielle à l'hôpital public, pèse aujourd'hui de manière disproportionnée sur les hôpitaux, toujours plus seuls face aux sujétions qu'elle entraîne, au point de les fragiliser.**

Face au risque majeur d'effondrement des structures d'accès aux soins non programmés en ville comme à l'hôpital, tenant sur un nombre toujours plus réduit de professionnels, **la FHF appelle également à des mesures structurelles**: l'instauration d'un schéma régional de permanence des soins, commun à la ville et à l'hôpital, et identifiant les lignes de garde prioritaires pour l'accès aux soins de la population, **la revalorisation des indemnités de permanence des soins et des astreintes à l'hôpital public**, dans un cadre rénové; et la régulation des tarifs de l'intérim.



Psychiatrie

La psychiatrie est l'objet de deux réformes majeures en 2023 : les autorisations d'activité de la discipline, et son financement.

Pour permettre à ses établissements adhérents de s'approprier ces deux réformes, la FHF Hauts-de-France organise, en partenariat avec l'ADESM, une journée dédiée à ces questions en février 2023 à l'EPSM de l'Oise – CHI de Clermont de l'Oise, à laquelle participent près de cinquante professionnels. Suite à cette rencontre, la FHF HDF et l'ADESM remontent également les interrogations exprimées à l'ARS au travers d'un courrier commun.

Face aux difficultés de la discipline, l'ARS Hauts-de-France installe en décembre un **COPIL régional Santé mentale**, dans lequel la FHF désigne plusieurs représentants. Celui-ci a notamment à charge deux thématiques de travail : la permanence des soins en établissements de santé, et l'attractivité des métiers de la psychiatrie et de la santé mentale.

Numérique

La FHF Hauts-de-France suit tout au long de l'année les avancées de la feuille de route du Ségur numérique, tant au niveau régional que national, et accompagne ses établissements adhérents sur le programme SONS (Système Ouvert et Non Sélectif), permettant de financer l'équipement de solutions logicielles qui bénéficient d'un référencement officiel par l'Agence du Numérique en Santé, et le programme SUN-ES (Ségur Usage Numérique en Établissements de Santé), qui vise à amener l'ensemble des établissements sanitaires à un plus grand niveau de maturité de leur système d'information.

Dans la région Hauts-de-France, la feuille de route régionale du Ségur fusionne l'ensemble des sujets

du numérique, en s'appuyant sur une organisation pré-existante et une dynamique territoriale antérieurement forte.

En 2023, le Comité Régional du Numérique en santé se réunit trois fois, en mars, juin et octobre, pour présenter puis suivre la feuille de route 2023-2027, travailler à l'inclusion du numérique en santé dans la révision du Projet Régional de Santé, ou encore partager un premier état des lieux du bilan réalisé autour du programme Prédice.

Le 26 janvier, la FHF Hauts-de-France participe également à l'étape du Tour des régions du numérique en santé organisée à Lille.



Transition écologique

Chaque année, l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux produisent plus de 700 000 tonnes de déchets et représentent 12 % de la consommation énergétique du secteur tertiaire. Le défi de la transition écologique du système de santé est aujourd'hui plus prégnant que jamais. À la fin de l'année 2022, la FHF annonce ainsi la création de son Comité « Transition écologique en santé », pour aider les établissements à relever le défi essentiel de la transformation écologique.

La FHF Hauts-de-France relaie tout au long de 2023 les différents webinaires sur cette thématique organisés par la FHF nationale, ainsi que les 50 propositions qu'elle publie en novembre à l'usage de tous les acteurs : « L'urgence d'agir pour préserver la santé de demain ».

En 2023

9

Webinaires nationaux sur la transition écologique en santé

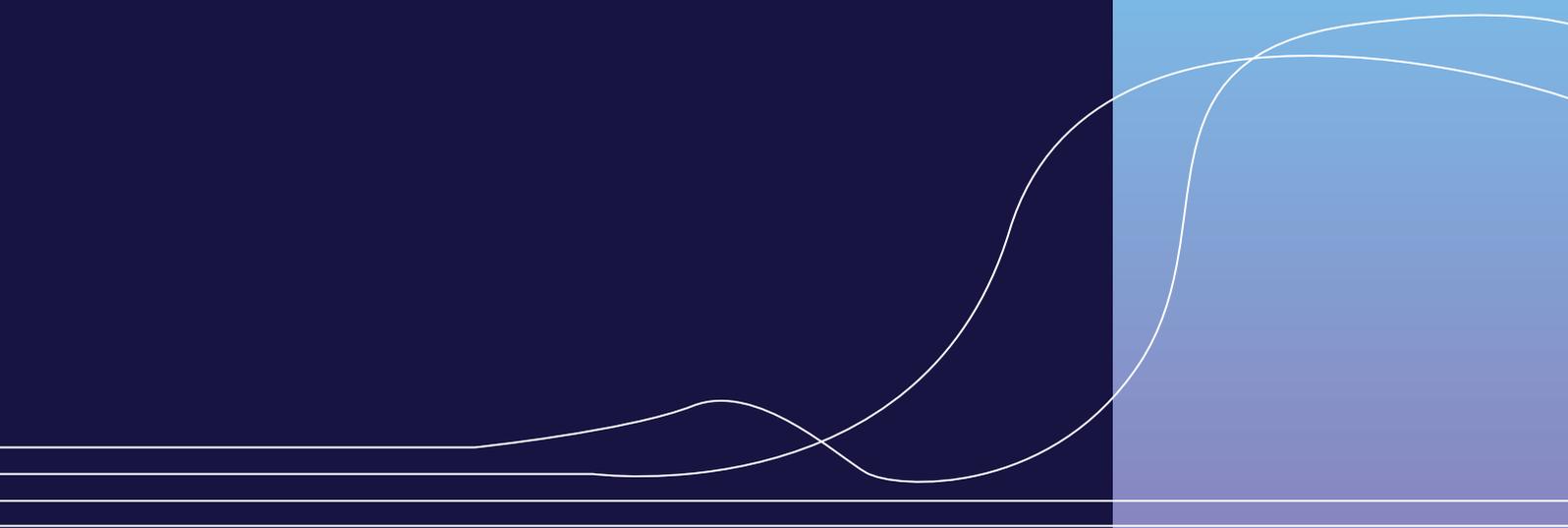
Parution des

50

Propositions de la FHF nationale

3.

FINANCES



Observatoire de l'activité

La FHF Hauts-de-France a mis en place depuis 2010 un **observatoire régional d'analyse de l'activité**, permettant aux établissements de disposer de tableaux de décryptage mensuels sur l'évolution des données d'activité, en volume, valeur, suppléments et produits sur liste.

Cet observatoire permet ainsi de fournir un **outil de pilotage aux établissements**, mais est également une base de données dynamique pour alimenter les travaux du groupe « DIM-DAF ».

En 2023

Tous les établissements publics de la région y sont référencés.

Réunions DIM-DAF

Le Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France mandate depuis plusieurs années un **groupe de travail des Directrices et Directeurs des Affaires Financières (DAF) et des médecins DIM de la région**, afin d'assurer un travail d'alerte et de favoriser le travail en réseau.

Les réunions de ce groupe de travail « DIM-DAF », organisées en présentiel et/ou en visioconférence sont également **l'occasion d'échanger plusieurs fois par an sur les nombreuses actualités financières et réformes**, mais aussi de répondre aux différentes interrogations des établissements et de recenser leurs difficultés éventuelles.



En 2023

2

Réunions DIM-DAF en mars et septembre

90

Participants au total



Journée COREDIM

En novembre 2023, la FHF Hauts-de-France est partenaire de la **journée du Collège Régional des Départements de l'Information Médicale (COREDIM)**, organisée au CHU de Lille par le Dr François Dufosse, Président du COREDIM Hauts-de-France, et qui réunit 110 participants venus de toute la région autour de sujets techniques et d'actualités.

Enquêtes sur la situation budgétaire des établissements

Dans le cadre des travaux de l'Observatoire de l'activité et du groupe DIM-DAF, la FHF Hauts-de-France diffuse plusieurs fois par an **des enquêtes auprès de ses établissements adhérents, relatives à leur situation financière et budgétaire**, et permettant de disposer de ressources chiffrées fiables.

En 2023

FÉVRIER

Enquête RIA-2 2022

NOVEMBRE

Enquête capacitaire et objectivation des causes de la sous-exécution 2023-2019, les raisons étant multifactorielles et variables selon les territoires

DÉCEMBRE

Enquête RIA-1 2023

Réformes du financement

La FHF Hauts-de-France poursuit tout au long de l'année 2023 **l'accompagnement de ses établissements adhérents dans la mise en place des différentes réformes du financement**, pour les volets urgences, psychiatrie et SMR.

Elle participe avec ses représentants désignés aux **Comités Consultatifs d'Allocation des Ressources (CCAR) pour chaque discipline, et aux groupes techniques associés**. Elle anime en parallèle avant chaque réunion des groupes de travail avec les seuls établissements publics, pour établir les propositions et contributions de la fédération à ces travaux, et en analyser les impacts.

En avril, la FHF Hauts-de-France lance par ailleurs pour le volet urgences une enquête auprès de ses adhérents concernant d'une part, un contrôle des données utilisées par l'ARS dans le cadre de la dotation populationnelle du nouveau mode de financement, et d'autre part, un bilan de la réforme des urgences à l'issue de 2022.

En novembre, Xavier Soual-Wlodek, Directeur de l'EPSM de la Somme, est élu **Président du CCAR Psychiatrie**.

En 2023

3

Réunions du
CCAR-Urgences

3

Réunions du
Groupe technique
Urgences

3

Réunions du
CCAR-Psychiatrie

1

Réunion du
CCAR-SMR

3

Réunions
préparatoires
FHF HDF



Investissement

Dans le cadre du volet « investissements » du Ségur de la Santé, l'ARS Hauts-de-France poursuit en 2023 la dynamique territoriale lancée l'année précédente, avec **l'organisation de deux Comités opérationnels de l'investissement en santé (COTIS) dans chacun des sept territoires de la région.**

La FHF Hauts-de-France suit les projets de ses établissements adhérents et les différents financements alloués, tant sur le volet sanitaire que médico-social, et participe également en novembre au temps de restitution et de consolidation mené lors du **Comité régional des investissements en santé (CRIS).**

Également en 2023

PLFSS 2024 Courrier aux parlementaires de la région

Alors que le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2024 va être examiné en Commission des affaires sociales, la FHF Hauts-de-France exprime les grandes inquiétudes de la fédération quant au texte au travers d'un courrier à l'ensemble des parlementaires des Hauts-de-France, rappelant par ailleurs les grands besoins en soins de notre région.

Également en 2023

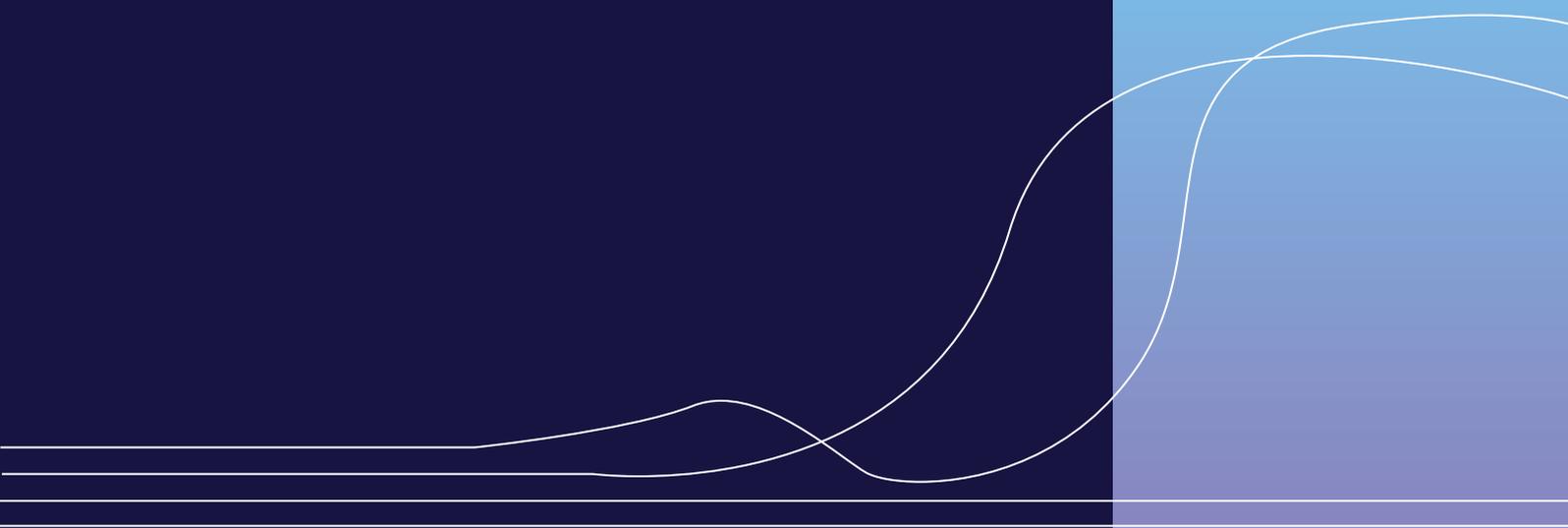
Webinaire FHF Hauts-de-France/ La Banque Postale

En partenariat avec la FHF, La Banque Postale produit des études de « Regard financier sur les hôpitaux publics ». En mai, la seconde édition de ces publications porte ainsi sur la thématique du Patrimoine hospitalier.

Dans le prolongement de cette étude à l'échelle nationale, la FHF Hauts-de-France propose à ses adhérents une **déclinaison régionale des données**, au travers d'un webinaire également organisé en partenariat avec LBP en septembre: « **Le patrimoine hospitalier public dans les Hauts-de-France : état des lieux et perspectives** ».

4.

RESSOURCES HUMAINES



Intérim médical et mise en application de la loi Rist

Encadrement des médecins intérimaires : quel impact dans la région ?

NORD ET PAS-DE-CALAIS. À partir de ce lundi, les tarifs de l'intérim médical dans les hôpitaux publics sont plafonnés. Un tour de vis attendu de longue date par les hospitaliers mais qui fait craindre des difficultés dans les services où les médecins intérimaires sont parfois indispensables.

1 Une loi aussi attendue que redoutée

C'est une loi de 2021 mais dont la mise en œuvre a été repoussée en raison de la crise sanitaire. À partir d'aujourd'hui, les tarifs des médecins intérimaires sont plafonnés. Une mesure qui fait craindre des difficultés dans les services où les médecins intérimaires sont parfois indispensables.



Les urgences au SAMU font partie de ceux qui ont le plus recours à l'intérim, mais aussi certains soins.

2 La mesure d'une loi

« Le principal risque, c'est que les tarifs soient trop bas pour permettre de recruter des médecins », craint le directeur de l'Agence régionale de santé (ARS) de Hauts-de-France, Michel Thiebaud.

3 Qui en payent les intérimaires ?

« Pendant toute ma carrière, j'ai travaillé dans des hôpitaux publics, mais j'ai aussi travaillé dans des cliniques privées. Je pense que les tarifs de l'intérim ont augmenté de façon spectaculaire ces dernières années », relate un médecin généraliste de la région.

Si le recours à l'intérim médical est une pratique régulière des établissements publics de santé, la **dérégulation de ses tarifs, qui tend à s'accroître toujours plus depuis plusieurs années, grève les budgets des hôpitaux**, ébranle leurs organisations, et entraîne des inégalités de traitement préjudiciables aux praticiens hospitaliers titulaires, qui s'engagent pour l'hôpital public et assurent la continuité des services.

Les dispositions de l'article 33 de la loi n° 2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification, dite « loi Rist », et qui **encadrent notamment le contrôle de ces rémunérations**, entrent en vigueur le 3 avril 2023.

Bien que nécessaire et devant s'appliquer de façon uniforme sur l'ensemble du territoire national, **cette mise en application risque pourtant d'engendrer ponctuellement des difficultés dans certains établissements** et services ayant régulièrement recours à des praticiens intérimaires.

Dès 2022, la FHF Hauts-de-France relance avec l'ARS la cellule régionale de veille permettant d'identifier les éventuelles situations problématiques. Lors d'une rencontre organisée en janvier 2023, elle sollicite l'Agence pour qu'une cartographie puisse en être établie, puis adresse en février un courrier au Directeur Général sur les conséquences à date pour l'offre de soins de notre région.

En mars, la FHF Hauts-de-France participe avec les établissements à l'ensemble des réunions de coordination territoriales et régionales que l'ARS relance sur la thématique pour résoudre les situations de tensions identifiées, et relaie l'ensemble des informations et webinaires associés.

La fédération rappelle également à travers d'un communiqué que la mise en application de la loi Rist doit engager l'ensemble des acteurs de santé dans une **responsabilité collective, indispensable au maintien de la continuité des soins dans chaque territoire.**

Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, et alors qu'aucune situation de rupture n'est à déplorer dans la région, la FHF Hauts-de-France intervient à plusieurs reprises dans la presse pour **saluer l'investissement des professionnels des hôpitaux publics.**

« La FHF Hauts-de-France restera vigilante à ce que le poids de cette réforme ne soit en aucun cas porté par les seuls hôpitaux publics, et que les conséquences sur l'offre de soins ne soient pas préjudiciables à la population de la région. »

Communiqué FHF Hauts-de-France
10 mars 2023

En 2023

6
Réunions de coordination régionale

7
Interventions dans la presse régionale

Répartition des postes d'internes

Dans le cadre de la réforme du 3^e cycle des études médicales, un groupe de travail FHF Hauts-de-France est constitué depuis 2019 sur la procédure de répartition des internes.

Pour chaque semestre, des travaux collaboratifs et anticipatifs sont ainsi menés pour la spécialité de médecine générale, avec le Doyen de la Faculté de médecine, le coordonnateur et les représentants de la discipline, l'ARS et l'Association des internes (AIMGL).

La FHF Hauts-de-France et ses représentants sont également associés aux processus de répartition, **en participant avec voix consultative à l'ensemble des Commissions** par subdivision (commission d'agrément des stages, commission d'évaluation des besoins, commission de répartition).

Travaux sur la formation en lien avec le Conseil régional

La FHF Hauts-de-France est associée aux travaux menés par le Conseil régional Hauts-de-France sur la formation. Elle est ainsi signataire du Contrat de Branche Génération S : Santé, Social, Services à la personne, Silver Économie, Emploi à Domicile. Elle est aussi représentée au sein du COFIL du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales.

À ce titre, la FHF Hauts-de-France est sollicitée en mars 2023 sur la révision à mi-parcours des autorisations de capacité délivrées aux instituts de formations paramédicales; la démarche ayant pour objectif la recherche d'une réactivité plus grande face aux besoins urgents du secteur.

Les formations concernées: Aide-soignant; Ambulancier; Auxiliaire de puériculture; Cadre de santé; Ergothérapeute; Infirmier; Infirmier anesthésiste; Infirmier bloc opératoire; Manipulateur d'électroradiologie médicale; Masseur kinésithérapeute; Pédicure podologue; Préparateur en pharmacie hospitalière; Psychomotricien; Puéricultrice; Technicien de laboratoire médical; Orthophoniste.

Une enquête est alors réalisée auprès des établissements adhérents, permettant à la fédération de produire sa contribution et d'affiner ses demandes.

LES POSITIONS NOTAMMENT DÉFENDUES PAR LA FHF HAUTS-DE-FRANCE

- Un besoin de + 25 % d'effectifs sur les métiers d'Aide-soignant et d'Infirmier, ainsi qu'une sécurisation des parcours
- La mise en place de dispositifs de soutien financier pendant les études (bourses d'études, prise en charge des frais de déplacement...)
- L'insuffisance des crédits dédiés aux études promotionnelles
- La nécessité de développer une fidélisation régionale pour éviter les fuites
- La mise en corrélation des besoins à pourvoir avec les autorisations à venir, notamment sur les équipements médicaux lourds



Service Civique

Le Service Civique a pour objectifs de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale, ainsi que de conforter l'apprentissage de la citoyenneté et mûrir le projet de vie du jeune volontaire. Le rôle de l'organisme d'accueil est ainsi d'accompagner ce volontaire dans un parcours de citoyenneté.

Afin de faciliter les procédures administratives pour les établissements, la FHF Hauts-de-France a obtenu en avril 2017 un agrément collectif Service Civique, renouvelé en 2020 puis en 2023 pour une durée de 3 ans.

Grâce à cet agrément, la FHF Hauts-de-France :

- effectue la gestion administrative de l'agrément (demande d'avenant, suivi de l'enveloppe, rapport d'activité, réponse aux questions des adhérents) ;

- gère les habilitations ;
- s'assure de la publication des offres sur le site service-civique.gouv ;
- s'assure de la formation des tuteurs et des volontaires (suivi des attestations de formation), et de la réalisation des bilans annuels ;
- fait le lien avec l'ASP et la DRJSCS en cas de difficulté ;
- informe régulièrement les établissements.

Cela permet ainsi à **66 établissements adhérents, hôpitaux comme établissements sociaux et médico-sociaux, d'accueillir des jeunes volontaires en Service Civique pour l'une des missions d'intérêt général définies par la fédération.**

Sur les missions suivantes

Aide à l'autonomie: accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie à l'accès à la vie sociale, citoyenne ou culturelle	33
Accompagnement au développement du lien social des personnes accueillies dans la résidence	48
Faciliter l'accès à la culture numérique auprès des personnes âgées dans un objectif de communication intergénérationnelle	4
Accompagnement des usagers dans les lieux d'accueil, d'attente et de consultation	9
Accompagnement des patients en attente au service d'accueil des urgences	2
Développement et sensibilisation autour de l'environnement	1
Agent d'accueil mobile – plateau de consultations	1
Accompagnateur auprès des personnes âgées et de leurs familles dans le cadre de l'hospitalisation gériatrique	1

Avec des profils variés

Niveau de formation	Nombre de volontaires en 2023	Taux	Au niveau national en 2018
Supérieur au Bac	9	9 %	35 %
Sortie de terminale avec le Bac, ou abandon des études supérieures sans diplôme (IV)	61	63 %	40 %
Inférieur au Bac	27	28 %	25 %
Total	97	100 %	100 %

En 2023

RENOUVELLEMENT DE L'AGRÉMENT FHF HAUTS-DE-FRANCE JUSQU'EN 2026

97

volontaires
accueillis

Dans

66

Établissements

Dispositif Service Civique Solidarité Séniors



Le Service Civique Solidarité Séniors (SC2S) est un dispositif spécifique lancé en 2021 pour **lutter contre l'isolement des séniors et promouvoir la solidarité intergénérationnelle**.

En 2023, faisant suite au constat qu'SC2S dispose d'un vivier conséquent de volontaires prêts à démarrer une mission, tandis que la FHF dispose d'un certain nombre de missions non pourvues, que ce soit dans les activités sanitaires ou médico-sociales, **la FHF Hauts-de-France et le SC2S signent une convention de partenariat**, qui permet la mise en place des services suivants :

- sourcing de volontaires et pré-entretiens ;
- prise en charge de 50 % des frais de subsistance pour un binôme de volontaires accueillis (jusqu'à 100 % sous conditions) ;
- formations supplémentaires aux Formations Civiques et Citoyennes et PSC1, et accompagnement au projet d'avenir ;
- ouverture à toutes les missions réalisées, que ce soit dans le champ sanitaire ou médico-social (non exclusivement réalisées en EHPAD).

En 2023

8

Volontaires
sont accueillis
dans le cadre de ce
partenariat avec SC2S

Référente Handicap Mutualisée

Suite à un appel à candidatures lancé en 2018 par la FHF nationale, la FHF Hauts-de-France, le FIPHFP et l'EHPAD de Méteren-Vieux Berquin ont signé une convention de partenariat **pour la mise en place d'un Référent Handicap Mutualisé régional, mis à disposition des établissements adhérents à la FHF**.

Ce projet, financé par le FIPHFP, a pour objectif d'accompagner les établissements, prioritairement de moins de 500 agents, sur la gestion du handicap au travail.

Il s'articule auprès des axes suivants :

- des actions intégrées à la politique territoriale du FIPHFP ;
- des actions sur la formation, en complémentarité avec l'ANFH ;
- des actions au quotidien au service de la politique handicap territoriale.



La Référente Handicap Mutualisée
en région Hauts-de-France est
M^{me} Karine Delannoy

07 66 80 13 61 – rhm.fiphfp.fhf@gmail.com

Personne ressource pour les services RH des petites structures, les missions de la Référente Handicap Mutualisée sont multiples : informations des services RH, des cadres ou des équipes, conseils des agents en situation de handicap dans le cadre de leur carrière et aide au maintien à l'emploi, appui méthodologique à l'élaboration de la DOETH, accompagnement des nouveaux référents handicap, participation aux Comités de pilotage des établissements et aux Commissions santé, animation de permanences et accompagnement en distanciel...

Elle anime également le réseau régional des référents handicap des établissements, qui compte environ une quarantaine d'agents, au travers de réunions territoriales, régionales et en visioconférence, qui permettent d'échanger les bonnes pratiques et d'étoffer les outils de chacun.

En 2023

LA RHM INTERVIENT EN APPUI MÉTHODOLOGIQUE POUR



39

Situations de maintien dans l'emploi ou d'insertion.

636

Agents bénéficient de ses actions



Également en 2023

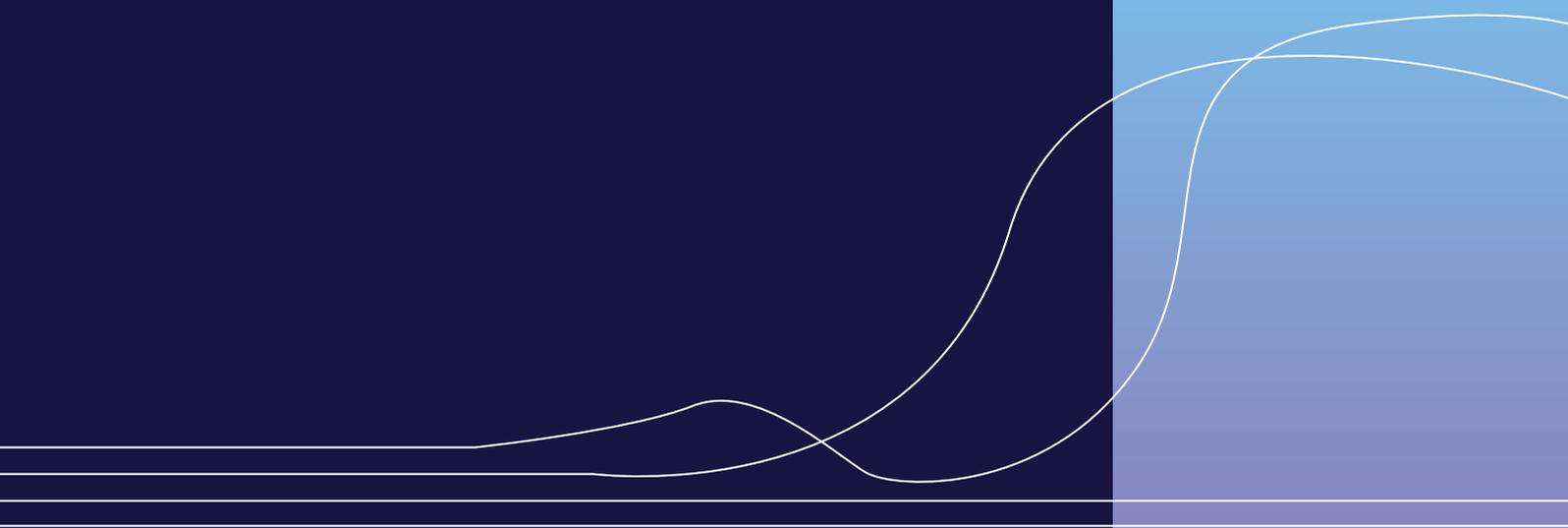
- La FHF Hauts-de-France participe au groupe de travail mis en place par l'ARS sur le **déploiement des Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) dans la région**, en février et mai.
- Membre du **Comité régional des responsables RH (C3RH) Hauts-de-France** et du **Comité Local de l'Emploi Public (CLEP) du**

Nord, la FHF HDF participe à l'élaboration de la stratégie régionale RH inter-fonction publique.

- **Deux webinaires sont organisés à destination des établissements adhérents en partenariat avec Pôle Emploi et l'ANFH**, l'un sur l'apprentissage, et l'autre sur les outils et convention mis à disposition par Pôle Emploi.

5.

MÉDICO-SOCIAL



En 2023

UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT ADHÉRENT :
L'ESAT DE MONTIGNY-EN-OSTREVENT

Relance du groupe de travail sur les finances dans le secteur médico-social

Le groupe de travail qui avait été initié lors de la réforme de la tarification des EHPAD, et dont les travaux s'étaient achevés fin 2019, est relancé en 2023 en **s'élargissant plus globalement à toutes les questions financières dans le secteur médico-social.**

Désormais co-animé par Marie-Cécile Darmois, directrice du Centre Hospitalier de Crépy-en-Valois, et Pascal Delerue, directeur adjoint au Centre Hospitalier d'Avesnes-sur-Helpe, ce groupe compte une vingtaine de participants: Directeur d'EHPAD, Directeur adjoint, Attaché d'Administration Hospitalière ou Contrôleur de gestion.

Précieux pour la FHF Hauts-de-France, dans un contexte budgétaire contraint, **le groupe poursuit les objectifs suivants:**

- développer une expertise incluant une dimension nationale et locale ;
- proposer au niveau local, en complément et partenariat avec le niveau national, une mission de conseil et

d'information auprès des établissements ;

- proposer au Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France un positionnement et une stratégie à destination des autorités de tarification.

En septembre 2023, l'enquête financière sur les résultats 2022 menée par le groupe permet ainsi à la FHF Hauts-de-France **de lancer une alerte sur la situation financière des EHPAD publics hospitaliers**, relayée dans la presse régionale.

Ces éléments servent également d'appui aux **échanges de la fédération avec les autorités de tarification, ARS et Conseils départementaux.**

En 2023

4

Réunions du groupe de travail

Rencontres et temps d'information à destination des établissements

Appui aux SSIAD dans le contexte de réforme des Services Autonomie à Domicile

La réforme des Services Autonomie à Domicile (SAD) prendra effet à partir de 2025. Par l'obligation de s'adjoindre une activité d'aide à domicile, elle aura un impact fort sur les 20 Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD), et Équipes Spécialisées Alzheimer (ESA) adhérents à la FHF Hauts-de-France.

Dans une démarche d'accompagnement, la FHF Hauts-de-France organise deux réunions en juin et novembre, réunissant la quasi-totalité des services concernés. **Une note de cadrage** sur les impacts de la réforme est également commandée auprès d'un cabinet d'avocats.

Cet accompagnement se poursuivra en 2024 afin de défendre les autorisations détenues par les établissements publics hospitaliers.

Demi-journées médico-sociales FHF Hauts-de-France

La FHF Hauts-de-France organise régulièrement des matinées à destination de ses adhérents du secteur médico-social. Ces temps de rencontre permettent à toutes et tous d'échanger sur des thématiques d'actualité, mais aussi de partager leurs expériences et leurs interrogations.

Deux rencontres se tiennent ainsi en 2023, au Centre Hospitalier d'Aras et dans la nouvelle Résidence La Collinière du Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-eaux, autour des sujets suivants: difficultés budgétaires, retour sur les travaux du groupe médico-social sur les finances, réformes en cours et à venir telles que les évaluations des ESMS, les Services Autonomie à Domicile ou les Groupements Territoriaux Sociaux et Médico-Sociaux.

Ces réunions sont également l'occasion de **présenter des expériences innovantes menées par les établissements**, comme le Living-Lab mis en place par le CH de Valenciennes.

En 2023

2

Demi-journées
médico-sociales

150

participants
au total



Les autres rencontres et temps d'information à destination des adhérents

- Une rencontre des **adhérents du secteur Handicap** en novembre
- Une réunion dédiée à la thématique de **l'EHPAD Centre de Ressources Territorial** en juillet
- **Trois rencontres territoriales** à destination des adhérents de la Somme en octobre, et de l'Oise et des Flandres en novembre.



Représentation des établissements devant les autorités

- Participation au **Conseil National de la Refondation (CNR) Bien Vieillir** en avril
- 1 réunion bilatérale FHF avec la **Direction de l’Offre Médico-Sociale de l’ARS**
- 2 réunions du **Comité des fédérations** avec la DOMS de l’ARS
- 1 réunion des Têtes de réseau avec le **Conseil départemental de l’Aisne**
- 3 réunions des Têtes de réseau avec le **Conseil départemental du Nord**
- 2 réunions des Têtes de réseau avec le **Conseil départemental de l’Oise**
- 1 réunion des Têtes de réseau avec le **Conseil départemental du Pas-de-Calais**
- 1 réunion des Têtes de réseau avec le **Conseil départemental de la Somme**
- 5 réunions de la Commission **Spécialisée pour les prises en charge et accompagnements Médico-Sociaux (CSMS)**

Courriers d’alerte et d’interpellation

Au-delà des rencontres régulières avec les différentes autorités, la FHF Hauts-de-France les informe et les alerte également ponctuellement sur des sujets spécifiques, au travers de l’envoi de plusieurs courriers.

En 2023, 3 courriers sont ainsi adressés à l’ARS Hauts-de-France :

- demande de rendez-vous avec la Direction de l’Offre Médico-Sociale sur la situation financière des EHPAD (mai 2023) ;
- soutien aux dossiers publics de candidature à l’appel à projets sur les Centres de Ressources Territoriaux (juillet 2023) ;
- cartographie de l’offre publique médico-sociale dans la perspective de la stratégie de groupe et de la réforme des GTSMS (juillet 2023).

Ainsi que 3 courriers aux 5 Conseils départementaux de la région :

- réforme des Services Autonomie à Domicile et soutien aux SSIAD publics hospitaliers (mars 2023) ;
- taux d’évolution des tarifs hébergement (courrier inter-fédérations – mars 2023) ;
- situation financière des EHPAD publics hospitaliers (août 2023).

Participation à des Comités de pilotage et interventions thématiques

La FHF Hauts-de-France **représente par ailleurs les établissements médico-sociaux publics au sein de Comités de pilotages thématiques, et intervient dans différentes instances, en fonction de l’actualité.**

En 2023,

- Prise en charge de la personne âgée chuteuse en octobre ;
- Expérimentation des certificats de décès par les IDE salariés en EHPAD en octobre ;
- Attractivité des métiers du secteur médico-social : 8 réunions dans la Somme, 1 réunion dans le Pas-de-Calais.
- Comité de pilotage RHM : 3 réunions ;
- Collectif SI médico-social Hauts-de-France : participation à 14 réunions de coordination ;
- Intervention à l’association des D3S Nord-Pas de Calais en juin ;
- Intervention au CTS du Pas-de-Calais sur la situation financière des EHPAD en novembre.

Enquêtes menées auprès des adhérents

Afin de disposer de données précises et factuelles, la **FHF Hauts-de-France s’appuie sur les remontées de ses établissements adhérents au travers d’enquêtes**, qu’elle vise à rendre les moins chronophages et redondantes possibles.

En 2023

**ENQUÊTE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DES EHPAD ADHÉRENTS**

107

Répondants

Construction d'une stratégie solidaire : volet médico-social

Lors de la relance des travaux sur la construction d'une stratégie solidaire régionale des établissements publics (voir p. 14), il est décidé d'y développer un volet spécifique au Grand âge et à l'autonomie.

Celui-ci donne lieu à la mise en place d'un Comité de pilotage dédié, ainsi qu'à plusieurs groupes de travail, autour de quatre thématiques : solidarité, financement, communication, et parcours transverses. Les travaux débutent en septembre, et se poursuivent en 2024.

En 2023

3

Réunions du COFIL

5

Réunions des groupes de travail

Le Collectif Systèmes d'information médico-social Hauts-de-France



Le Collectif SI médico-social Hauts-de-France, constitué fin 2016, regroupe sept fédérations et organisations représentatives du secteur médico-social. Il accompagne au quotidien la transformation numérique des acteurs sociaux et médico-sociaux de la région.

Constitué en association depuis 2021, le Collectif poursuit sa mobilisation en 2023 à de nombreux niveaux,

notamment en mettant en place un accompagnement aux projets de coopération dans le cadre de l'appel à projets ESMS numérique, ou en assurant une représentation du secteur social et médico-social autour des enjeux du numérique en santé dans les différentes instances régionales (COTAN, CRNS, contribution au CPRDFOP...).

En 2023

25

Réunions d'informations

463

Participants au total

14

Webinaires

227

Participants au total

9

Grappes « ESMS numérique » accompagnées

et appui à

15

Projets



www.collectifsims-hdf.net



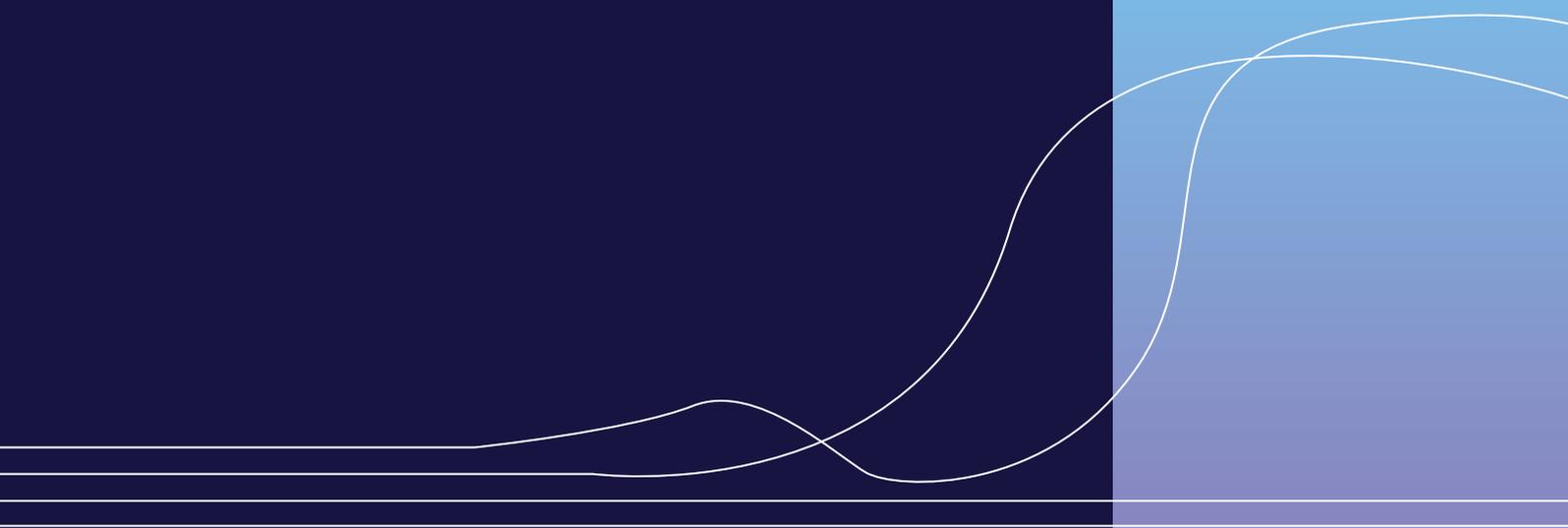
*Visite de la Résidence
La Collinière du Centre Hospitalier
de Saint-Amand-les-eaux*



6.

LA FHF

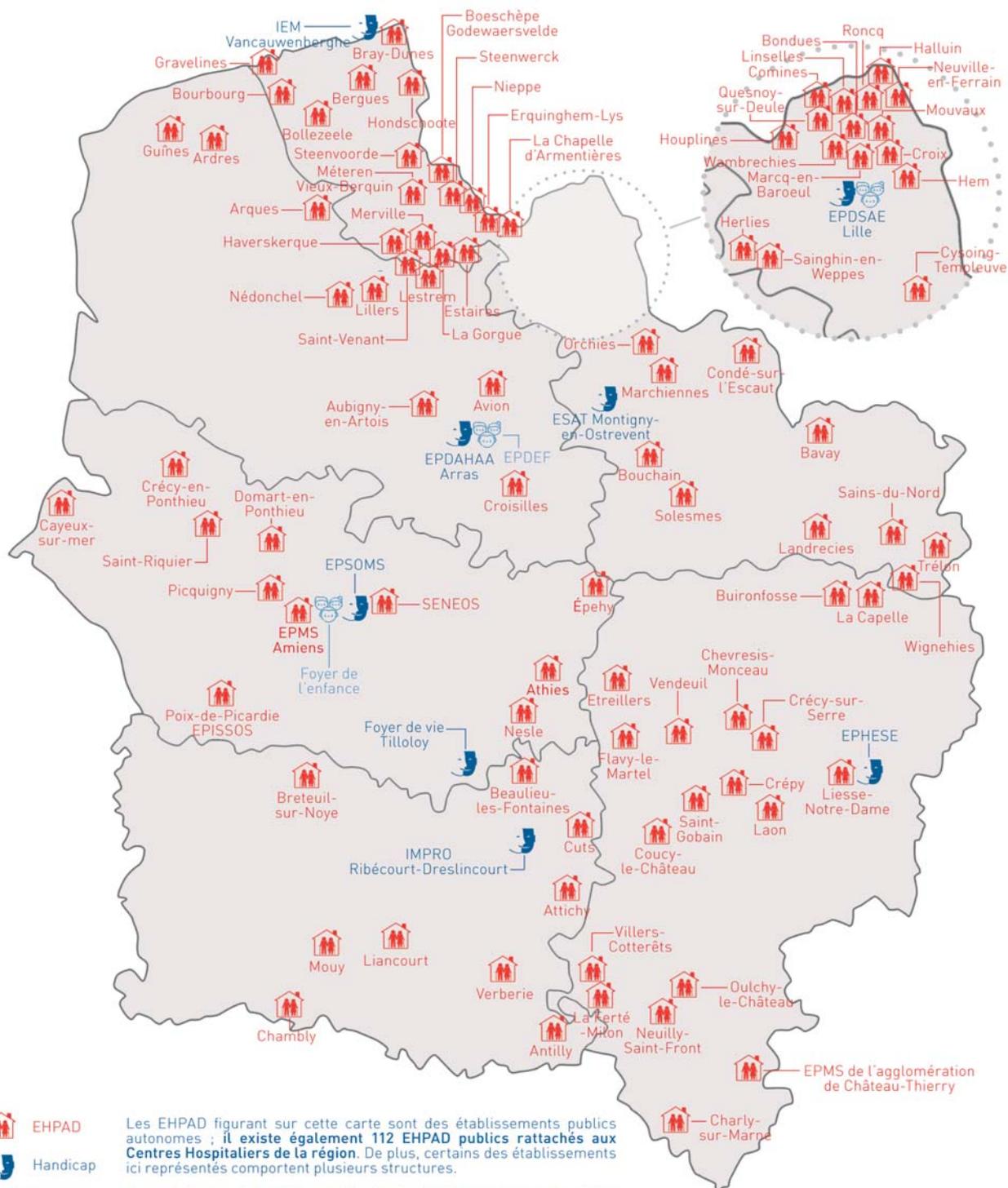
HAUTS-DE-FRANCE



177 établissements adhérents

99

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX



Les EHPAD figurant sur cette carte sont des établissements publics autonomes ; il existe également 112 EHPAD publics rattachés aux Centres Hospitaliers de la région. De plus, certains des établissements ici représentés comportent plusieurs structures.

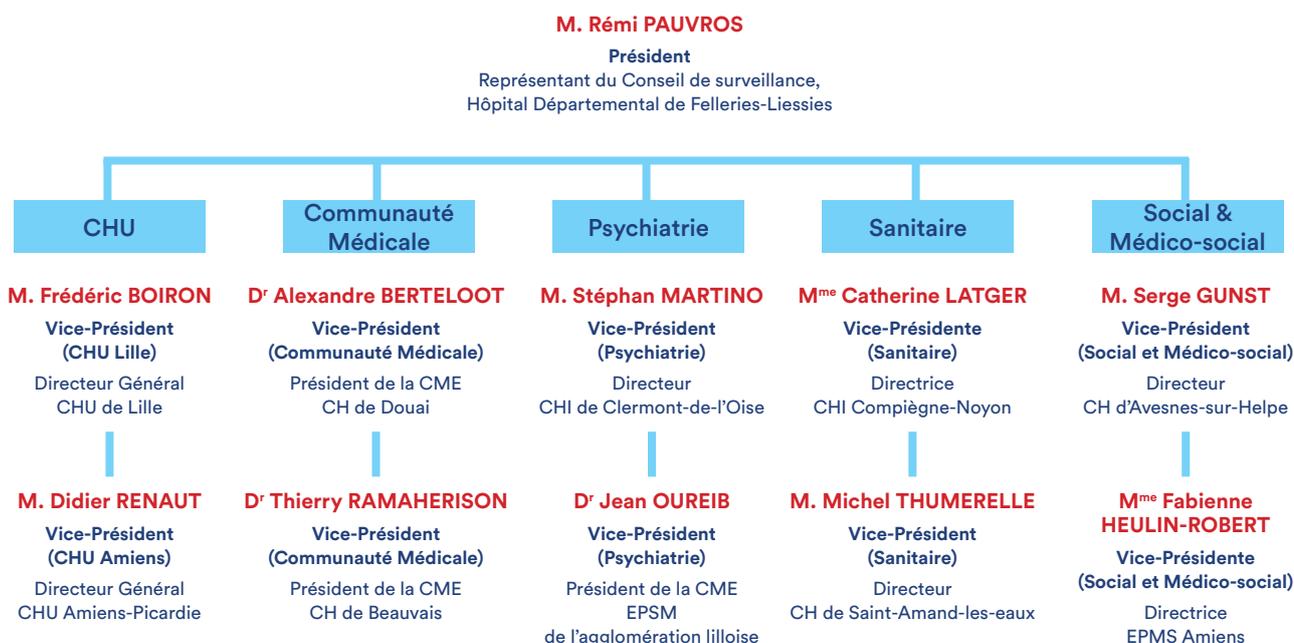
Au total, le service public représente ainsi 276 structures et services sociaux et médico-sociaux dans la région Hauts-de-France.

Composition du Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France

Le Conseil d'administration de la Fédération hospitalière de France région Hauts-de-France a été élu le 1^{er} juillet 2021 par la Convention régionale.

Sa composition actuelle tient également compte de modifications adoptées en instances depuis lors, suite aux mobilités de certains administrateurs.

L'Exécutif régional



Les autres membres du Bureau du Conseil d'Administration

<p>M. Philippe MERLAUD Trésorier Directeur, Centre Hospitalier d'Arras</p>	<p>Quatre représentants Sud de la région (ex-Picardie) des Territoires et des EPS</p>	<p>Deux représentants Nord de la région (ex-NPDC) des EPSMS</p>
<p>Quatre représentants Nord de la région (ex-NPDC) des Territoires et des EPS</p>	<p>M. Christophe BLANCHARD Directeur Centres Hospitaliers de Saint-Quentin, Péronne, Chauny, Guise et Bohain</p>	<p>M^{me} Caroline RUGET Directrice EHPAD de Bondues et Mouvaux</p>
<p>M. Frédéric CHEREAU Président du Conseil de surveillance Centre Hospitalier de Douai</p>	<p>M^{me} Corinne SENESCHAL Directrice Centre Hospitalier d'Abbeville</p>	<p>M. Bruno WIART Directeur EHPAD de Lillers</p>
<p>M^{me} Caroline HENNION Directrice Centre Hospitalier de Calais</p>	<p>M. Patrick DENIEL Directeur Centres Hospitaliers de Beauvais, Clermont-de-l'Oise et Crèvecœur-le-Grand – poste à désigner</p>	<p>Deux représentants Sud de la région (ex-Picardie) des EPSMS</p>
<p>D^r Ziad KHODR Représentant du Conseil de Surveillance Centre Hospitalier d'Arras – poste à désigner</p>		<p>M. Eric JULLIAN Directeur EPSOMS, EPISSOS – poste à désigner</p>

L'ensemble du Conseil d'Administration est composé de 52 Administrateurs élus

Représentants des Élus

- | | | |
|---|--|--|
| M. Michel ARNOULD
Président du Conseil d'administration
EHPAD de Verberie | M^{me} Béatrice DESCAMPS
Présidente du Conseil d'administration
EHPAD de Condé-sur-Escaut | M^{me} Nadine LEFEBVRE
Représentant du Conseil de surveillance
Centre Hospitalier de Béthune-Beuvry |
| M. Frédéric CHEREAU
Président du Conseil de surveillance
Centre Hospitalier de Douai | M. Jean-Claude DISSAUX
Président du Conseil de Surveillance
Hôpital Local d'Aire-sur-la-Lys | M. Alain MERLEN
Représentant du Conseil d'Administration
EHPAD de Gravelines |
| M. Gérard COMYN
Président du Conseil d'administration
Foyer de vie de Tilloloy | M. Gérard DUÉ
Président du Conseil d'Administration
EHPAD de Croisilles | M. Rémi PAUVROS
Représentant du Conseil de Surveillance
Hôpital Départemental de Felleries-Liessies |
| M. Eric DELHAYE
Président du Conseil de surveillance
Centre Hospitalier de Laon | M^{me} France FONGUEUSE
Représentant du Conseil de Surveillance
CHU Amiens-Picardie | M^{me} Isabelle SOULA
Représentant du Conseil de Surveillance
Centre Hospitalier de Beauvais |
| M. Didier DELMOTTE
Représentant du Conseil de surveillance
CHU de Lille | M. Ziad KHODR
Représentant du Conseil de Surveillance
Centre Hospitalier d'Arras | M. Guy VERNEZ
Représentant du Conseil de surveillance
Centre Hospitalier de Tourcoing |
| | | 4 postes vacants |

Représentants des Directeurs

- | | | |
|---|--|---|
| M^{me} Valérie BENEAT-MARLIER
Directrice
EPSM de l'agglomération lilloise /
Lille Métropole / Val-de-Lys Artois | M^{me} Caroline HENNION
Directrice
Centre Hospitalier de Calais | M. Philippe MERLAUD
Directeur
Centre Hospitalier d'Arras |
| M. Christophe BLANCHARD
Directeur
Centres Hospitaliers de Saint-Quentin,
Péronne, Chauny, Guise et Bohain | M^{me} Fabienne HEULIN-ROBERT
Directrice
EPMS Amiens | M. Didier RENAUT
Directeur
CHU Amiens-Picardie |
| M. Frédéric BOIRON
Directeur
CHU de Lille | Monsieur Eric JULLIAN
Directeur
EPSOMS | M^{me} Caroline RUGET
Directrice
EHPAD de Bondues et Mouvaux |
| M^{me} Christine DEHOUX
Directrice
Hôpital Départemental de Felleries-Liessies | M^{me} Catherine LATGER
Directrice
Centre Hospitalier Intercommunal
Compiègne-Noyon | M^{me} Corinne SENESCHAL
Directrice
Centre Hospitalier d'Abbeville |
| M. Patrick DÉNIEL
Directeur
Centres Hospitaliers de Beauvais,
Clermont-de-l'Oise et Crèvecœur-le-Grand | M^{me} Jeanne-Marie MARION-DRUMÉZ
Directrice
Centre Hospitalier de
l'Arrondissement de Montreuil | M. Michel THUMERELLE
Directeur
Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-eaux |
| M. Serge GUNST
Directeur
Centre Hospitalier d'Avesnes-sur-Helpe | M. Stéphan MARTINO
Directeur
Centre Hospitalier Interdépartemental
de Clermont-de-l'Oise | M. Bruno WIART
Directeur
EHPAD de Lillers
1 poste vacant |

Représentants des Médecins

- | | | |
|--|--|---|
| D^r Nadine BELLO
Présidente de la CME
Centre Hospitalier de Denain | D^r Dominique CHEVALIER
Président de la CME
CHU de Lille | D^r Saïd MELK
Président de la CME
Centre Hospitalier d'Avesnes-sur-Helpe |
| D^r Patrick BERQUIN
Président de la CME
CHU Amiens-Picardie | D^r Laurence DELTOUR
Présidente de la CME
Centre Hospitalier Intercommunal
Compiègne-Noyon | D^r Jean OUREIB
Président de la CME
EPSM de l'agglomération lilloise |
| D^r Béatrice BERTEAUX
Présidente de la CME
MSCM Bohain-en-Vermandois | D^r Cyrille GUILLAUMONT
Président de la CME
EPSM de la Somme | D^r Max PECHEUX
Président de la CME
Centre Hospitalier de Lens |
| D^r Alexandre BERTELOOT
Président de la CME
Centre Hospitalier de Douai | D^r Michel KFOURY
Président de la CME
Centre Hospitalier d'Abbeville | D^r Thierry RAMAHERISON
Président de la CME
Centre Hospitalier de Beauvais |
| D^r Flavien CACCIAPALLE
Président de la CME
Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer | | D^r Isabelle VERIN
Présidente de la CME
Centre Hospitalier de Tourcoing |

S'ajoutent aux 52 Administrateurs élus,
2 Administrateurs représentant les organismes associés et 8 Administrateurs désignés au titre des Personnalités Qualifiées, n'ayant pas voix délibérative.

2 Administrateurs associés

- poste à désigner
- poste à désigner

8 Administrateurs désignés

M. Bruno DONIUS
Directeur
Centres Hospitaliers de Lens,
Hénin-Beaumont, Béthune et La Bassée

M. Stéphane FILIPOVITCH
Directeur délégué
Centre Hospitalier de Fourmies

M^{me} Anne GIRARD
Secrétaire Générale
CHU de Lille

M^{me} Séverine LABOUE
Directrice
Groupe Hospitalier Loos-Haubourdin

M. Nicolas SALVI
Directeur
Centre Hospitalier de Valenciennes

- poste à désigner
- poste à désigner

Instances de la FHF Hauts-de-France

3

Bureaux

31 janvier / 12 mai /
17 novembre

4

Conseils d'administration

3 mars / 2 juin /
8 septembre /
8 décembre

1

Réunion de l'Exécutif

27 juin

Convention régionale : 6 juillet

Cotisations et budget

RAPPEL DES PRINCIPES

Les établissements publics de la région adhèrent à la FHF Hauts-de-France, qui elle-même adhère à la FHF nationale. La somme totale des cotisations FHF Hauts-de-France se divise en deux parts (50/50) : une part régionale, qui est le budget de la FHR, et une part nationale reversée par la FHF Hauts-de-France qui alimente le budget de la fédération nationale.

RAPPEL DES CRITÈRES DE COTISATIONS

- Pour le secteur sanitaire : taux régional moyen unique, identique pour tous de 0,01187 % depuis la création de la FHF Hauts-de-France, appliqué aux produits d'exploitation consolidés de chaque établissement à n-2. Toutefois, compte-tenu de la crise sanitaire, les bases n'ont pas été réactualisées depuis 2019 ; l'année 2017 reste ainsi l'année de référence pour 2023.
- Pour les EHPAD : 9,73 € par lit
- Pour le secteur du handicap et de l'enfance : coefficient de 0,003956 %, appliqué aux produits d'exploitation consolidés de chaque établissement.

LE MONTANT TOTAL DES COTISATIONS
FHF HAUTS-DE-FRANCE
POUR 2023 EST DE

1 012 084 €

dont

51,7 %

sont reversés
à la FHF nationale

soit

522 070 €

Personnel

Carmen SOLÉ
Secrétaire Générale (1 ETP)
Cynthia LERICQUE
Assistante de direction (1 ETP)

Sophie DEVAUD
Chargée de mission (1 ETP)
Clémence DE SAINT STÉBAN
Chargée de mission (1 ETP)

Virgil KAKOLO
Chargé de mission (1 ETP)
depuis novembre 2023
5 salariés en CDI

Communication

Site internet

Le site de la FHF Hauts-de-France est actualisé de façon régulière avec les différentes actions de la fédération, mais également avec une mise en valeur des actualités de ses établissements adhérents. Il permet également de retrouver toutes les informations pratiques.

fhf-hdf.fr



Réseaux sociaux



[linkedin.com/company/fhf-hautsdefrance](https://www.linkedin.com/company/fhf-hautsdefrance)

En 2023, la FHF Hauts-de-France développe sa page LinkedIn, créée à l'automne 2022.

En fin d'année, celle-ci recense **515 abonnés**, et **12 400 impressions** sur 2023.



[@laFHF_HDF](https://twitter.com/laFHF_HDF)
ex-Twitter

Le compte X/Twitter de la FHF Hauts-de-France permet de diffuser l'activité de la fédération, mais également de mettre en avant les actions et communications des établissements adhérents.

Fin 2023, il compte **840 followers**.



[@laFHF_HDF](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Relais des interviews et différents événements de la fédération, la chaîne YouTube de la FHF Hauts-de-France comptabilise **750 vues** sur l'année 2022.

Newsletter aux adhérents

Une newsletter mensuelle est diffusée aux adhérents de la fédération pour les tenir informés de l'actualité de tous les secteurs.

fhf-hdf.fr/newsletters



Espace privé adhérents

Afin de développer le service rendu à ses adhérents, la FHF Hauts-de-France alimente en complément de son site un espace extranet privé, leur permettant de retrouver les actualités des secteurs sanitaire et médico-social, ainsi que les comptes-rendus de réunions ou des différents groupes de travail.

extranet.fhf-hdf.fr

Relations presse

La FHF Hauts-de-France défend dans l'espace médiatique les intérêts de l'hôpital et des établissements médico-sociaux publics de la région.

En 2023, la communication presse de la FHF Hauts-de-France s'attache à **alerter sur les difficultés rencontrées par les établissements publics, et à en expliquer les raisons structurelles** : périodes de tension, aggravation des déficits, désormais sanitaires comme médico-sociaux, mise en place de la régulation des tarifs de l'intérim...

Chaque message est également l'occasion de rappeler **la force de l'engagement des professionnels, et le rôle fondamental des établissements publics** dans l'offre de soins, dans une région très fragile sanitaire.

5 communiqués ont ainsi été diffusés tout au long de l'année, et deux points presse organisés à l'occasion de la Cérémonie de vœux et de la Convention régionale.

fhf-hdf.fr/communiques

Ces communiqués ont donné lieu à **24 publications, reportages ou prises de paroles d'élus de la FHF Hauts-de-France dans plusieurs médias régionaux ou nationaux** : La Voix du Nord, Le Courrier Picard, L'Union, France Bleu Nord et Picardie, France 3 Nord Pas-de-Calais, BFM Grand Lille/Grand Littoral, Hospimedia et APMnews.

fhf-hdf.fr/revue-de-presse



Documents print

Chaque année, la FHF Hauts-de-France édite plusieurs documents papier : son rapport d'activité annuel, les « chiffres clés » sanitaires et médico-sociaux de la région, mais aussi plusieurs contributions aux restructurations de l'offre en fonction de l'actualité.

En 2023, la FHF Hauts-de-France publie ainsi sa contribution et son positionnement à la révision du Projet Régional de Santé, complété d'une annexe sur les implantations de soins (voir page 13).

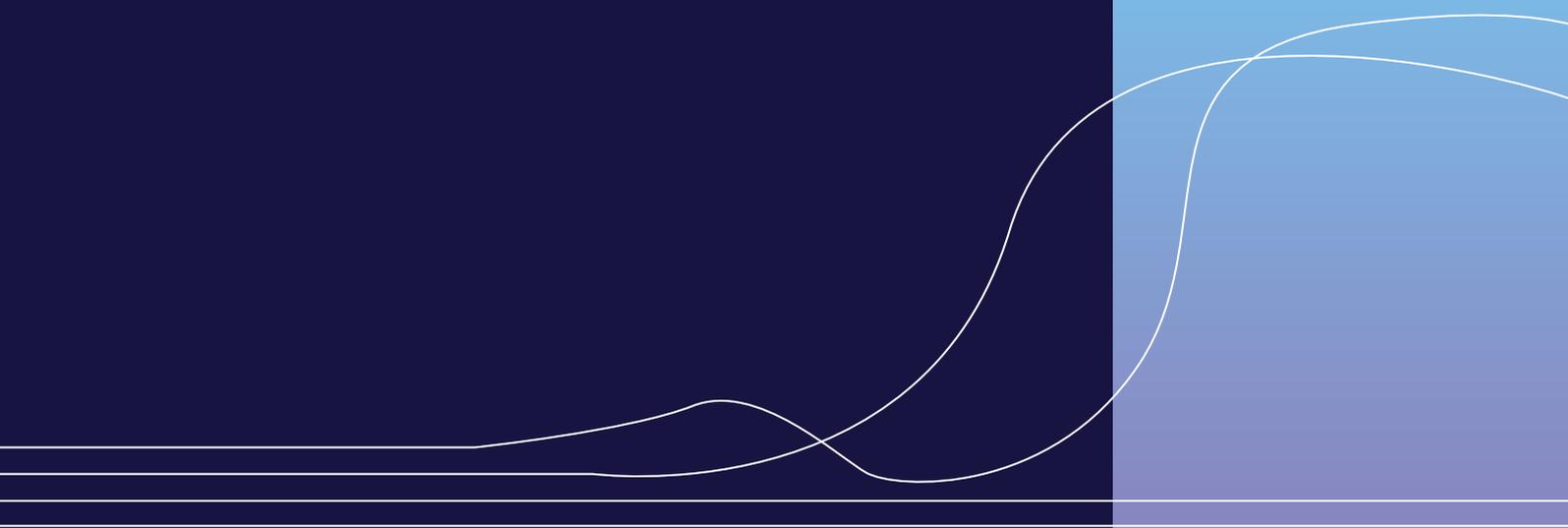
fhf-hdf.fr/rapports-dactivite

fhf-hdf.fr/chiffres-cles



7.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES



La FHF Hauts-de-France s'efforce de répondre rapidement aux sollicitations de ses adhérents, et d'être le relais de leurs préoccupations, difficultés, avis et suggestions. Afin de les représenter au mieux et de défendre leurs activités, elle rencontre tout au long de l'année ses partenaires et autres acteurs institutionnels de santé.

FHF nationale

5 Conseils d'administration de la FHF nationale

les 18 janvier, 5 avril, 14 juin, 7 septembre, 20 septembre, et 5 novembre 2023

2 Conventions nationales

les 14 juin et 29 novembre 2023

SantExpo

du 23 au 25 mai 2023

Universités d'été FHF

5 et 6 septembre 2023

Relations avec les FHR

Les Fédérations Hospitalières Régionales se réunissent chaque semaine en visioconférence avec les différents pôles de la FHF nationale, afin de remonter les situations en région et d'aborder tous les points d'actualité.

En 2023

40

Réunions

Rencontres et travaux de la FHF Hauts-de-France avec l'ARS Hauts-de-France

5 rencontres FHF Hauts-de-France

Direction Générale ARS

8 réunions

de coordination régionale ARS – Établissements – Fédérations sur les tensions saisonnières et 6 sur l'intérim médical

40 réunions

sur la révision du Projet Régional de Santé

1 rencontre

FHF Hauts-de-France – Direction de l'Offre Médico-Sociale ARS

2 réunions

du Comité des fédérations de la DOMS ARS Hauts-de-France

Rencontres avec les Conseils départementaux

- Conseil départemental de l'Aisne
1 réunion Têtes de réseau du secteur PA/PH
- Conseil départemental du Nord
3 réunions Têtes de réseau du secteur PA/PH
- Conseil départemental de l'Oise
2 réunion Têtes de réseau du secteur PA/PH

- Conseil départemental du Pas-de-Calais
1 réunion Têtes de réseau du secteur PA/PH
- Conseil départemental de la Somme
1 réunion Têtes de réseau du secteur PA/PH



*En 2024, la FHF célèbre
ses 100 ans d'existence
aux côtés des hôpitaux et
établissements sociaux
et médico-sociaux publics.*

*100 ans au cœur du système de santé
pour porter l'exigence,
promouvoir le service public de santé,
rassembler et agir pour améliorer
la santé de la population.*



FHF HAUTS-DE-FRANCE

DIRECTION GÉNÉRALE DU CHU

2 AVENUE OSCAR LAMBRET

CS 70 001 – 59037 LILLE CEDEX

TÉL : 03 20 44 57 24

FHF.HDF@CHU-LILLE.FR

WWW.FHF-HDF.FR



@laFHF_HDF



@laFHF_HDF



fhf-hautsdefrance